

Le C.E.I. fait appel au camarade Munis et à ceux qui le soutiennent, de reconsidérer et de retirer leur ultimatum. Le C.E.I. met en garde le camarade Munis que s'il réalise sa menace de boycott du Congrès, il violera la conception la plus élémentaire d'une organisation bolchévique et qu'il se trouvera hors de l'Internationale. La responsabilité pour les conséquences de cette action lui incombera entièrement.

Adoptée à l'unanimité.

5. MOTION:

Présentée par le camarade P. au nom du B.P. du P.C.I. français sur la date du Congrès Mondial

En raison du changement de direction du parti français et de l'insuffisance de discussion résultant des très importants événements de Novembre-Décembre, le parti français demande au C.E.I. de tenir compte de cette situation et demande un recul du Congrès de quelques semaines (le délai exact pouvant être discuté).

6. MOTION:

Sur la demande du P.C.I. français

En raison de la demande du P.C.I. français, le S.I. est autorisé à s'entendre avec le B.P. du parti français sur la date approximative du Congrès Mondial pourvu que ce délai ne soit pas supérieur à deux semaines.

Adoptée à l'unanimité moins une abstention (Suisse)

7. MOTION:

Présentée par le représentant suisse sur le C.M.

Pour des raisons de sécurité, au lieu de tenir une assemblée plénière du Congrès Mondial, il est proposé de tenir un Comité Exécutif élargi.

Repoussée: 1 pour (Suisse), 11 contre

Cette motion a été appuyée par une déclaration jointe aux documents annexes du représentant suisse.

8. MOTION:

Sur la résolution: "La Situation Mondiale et les Tâches de la Quatrième Internationale"

a) Le C.E.I. approuve la ligne politique générale du document.

b) Tous les amendements devront être soumis par écrit immédiatement après le plénum et le S.I. est autorisé à publier le document, en y incorporant les amendements qui ne sont pas en contradiction avec la ligne générale du document et les amendements qui ont été rejetés seront soumis aux sections.

a) Adoptée: 10 pour, 1 contre (Suisse) 1 abst. (maj. brit.)

b) Adoptée: 11 pour, 1 abst. (Suisse)